



SYMISOA, EPAGE Sornin, Jarnossin et affluents de la Loire

321 rue de Marcigny – 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU

Tél. : 04.77.60.97.91

www.symisoa.fr

COMITE SYNDICAL DU 8 JUILLET 2025 A 9H à Pouilly/Charlieu

COMPTE RENDU

Date de convocation : 30/06/2025
Lieu : Siège du SYMISOA – Pouilly/Charlieu

Membres présents (7) :

Michel LAMARQUE	(Charlieu Belmont Communauté)
Gérard SIMOND (suppl.)	(Charlieu Belmont Communauté)
Pierre AUVOLAT	(Communauté de Communes de Semur en Brionnais)
Jean FARIZY	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Patrice AUFRANT	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
Thierry NIGAY	(Communauté de communes de Marcigny)
Sébastien KELLER (suppl.)	(Communauté de communes de Marcigny)

Excusés :

René VALORGE	(Charlieu Belmont Communauté)
Guillaume DESCAVE	(Charlieu Belmont Communauté)
Sylviane TERNISIEN	(Communauté de Communes Saône Beaujolais)
Jérémy LACROIX	(Charlieu Belmont Communauté)
Christian LAVENIR	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Alain LE CLOIREC (suppl.)	(Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne)
Bernard PATTEEUW	(Communauté de Communes de Semur en Brionnais)
François RENARD	(Communauté de communes de Marcigny)

Autre(s) présent(s) :

Céline DECHAVANNE	(Directrice – SYMISOA)
Jérôme DERIGON	(technicien – SYMISOA)

Pierre AUVOLAT est désigné comme secrétaire de séance.

M. LAMARQUE dresse la liste des excusés. Il aborde ensuite l'ordre du jour.

1. Approbation du compte rendu du 20/05/2025

Le compte-rendu n'appelle aucune autre remarque.

Le compte-rendu du 20 mai 2025 est adopté à l'unanimité.

2. Ressources humaines

POSTE DE TECHNICIEN DE RIVIERE

Un recrutement a été lancé en avril pour recruter un technicien de rivière qui sera amené à gérer les petits affluents de la Loire et le Jarnossin après le départ de François Paret.

Un candidat a été retenu : il prendra son poste début septembre pour un contrat de projet de 16 mois (avec une période d'essai de 2 mois) jusqu'à fin 2026 dans un 1^{er} temps.

Des rencontres seront organisées à la rentrée avec les communautés de communes de Semur et Marcigny pour le présenter, et informer les élus des 1^{ères} étapes de son travail, notamment le parcours terrain des principaux affluents de la Loire, afin d'affiner/compléter le diagnostic et d'être en mesure de proposer un plan de gestion cohérent, qui sera travaillé avec les élus locaux.

PROPOSITION D'UN CONTRAT DE 1 AN POUR ETABLIR LA STRATEGIE FONCIERE

Le contrat de rivière en cours prévoit la définition d'une stratégie foncière en interne, via un mi-temps sur 2 ans ou 1 temps plein sur 1 an. A l'occasion du recrutement du technicien de rivière, une candidate qui pourrait travailler sur cette stratégie a été rencontrée et serait intéressée par ce poste.

Cependant, au regard des besoins de personnel qui s'annoncent pour la mise en œuvre de la stratégie Eau'Défi, il semble prématuré de lancer cette mission en 2026. Un retour sera fait dans ce sens à la candidate.

3. Information sur les virements de crédits réalisés

Vu la délibération du comité syndical n°2025-11 en date du 18 mars 2025 approuvant le budget 2025 et autorisant monsieur le Président à effectuer des virements de crédits, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section ; le Président du SYMISOA a procédé aux virements de crédits suivants (mobilier pour l'intégration du nouveau technicien) :

SECTION INVESTISSEMENT		
	Augmentation des crédits	Diminution des crédits
Hors opération	RESTAURATION RIPISYLVE	
Article 2181		2 000,00 €
Hors opération	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIER	
Article 21848	2 000,00 €	
TOTAL	2 000,00 €	2 000,00 €

4. Information sur un projet de travaux au niveau du plan d'eau de Belmont

Une réunion a été organisée à l'initiative de la mairie de Belmont, en associant la DDT, l'OFB, la Fédération de Pêche, l'APPMA la Gaule Belmontaise et le SYMISOA, concernant le devenir de l'étang communal de Belmont. Cet étang est installé en travers de la rivière Aaron. La prise d'eau et la rivière de contournement dysfonctionnent. Des débordements surviennent maintenant régulièrement à l'occasion d'orages, détériorant l'étang et ses abords. Par ailleurs, l'étang provoque une rupture forte de la continuité écologique (le bras de dérivation comporte une chute d'eau de plusieurs mètres et est canalisé sur un linéaire significatif). Enfin, l'étang n'est pas doté de dispositifs permettant de limiter son impact sur la qualité de l'eau rejetée (type moine hydraulique).

La commune sollicite le SYMISOA pour un accompagnement sur un projet global de restauration.

Jusqu'à présent, un projet de restauration de l'étang de Belmont au titre de la continuité écologique n'a pas été retenu par l'Agence de l'Eau (et donc n'a pas été inscrit au contrat de rivière), du fait de sa situation en amont du plan d'eau de Cadolon, lui-même responsable d'un impact fort sur le cours d'eau et pour lequel la situation reste bloquée.

Mais prochainement, la stratégie d'adaptation de la gestion de l'eau face au changement climatique – issue de la démarche Eau'défi – va aboutir. Cette stratégie comportera un volet « plans d'eau », visant à optimiser le patrimoine existant (mutualiser les usages, réduire les impacts sur les cours d'eau et optimiser leur valeur écologique). Le plan d'eau de Belmont pourrait dans ce cadre être un 1^{er} projet exemplaire à mener, en collaboration avec la mairie, la Fédération de Pêche et l'AAPPMA, et bénéficier à ce titre d'une inscription en 2^{ème} phase du contrat de rivière (2027-2029).

Les délégués prennent note de ce projet. Ils souhaiteraient par ailleurs que les services de l'état relancent le sujet du devenir de l'étang de Cadolon et que les réflexions avancent, au regard de la responsabilité des collectivités au titre de la GEMAPI (SYMISOA et CC Brionnais Sud Bourgogne), tant vis-à-vis des risques inhérents à la digue que des impacts défavorables de l'étang sur la rivière.

5. Réflexion sur une possibilité d'intervention du SYMISOA pour des petits travaux demandés par des propriétaires privés, hors interventions d'intérêt général ciblées dans la DIG.

Le SYMISOA est régulièrement sollicité par des riverains pour des problématiques d'érosion de berge sur propriété privée, ou pour des travaux d'entretien de ripisylve en dehors des linéaires ciblés au plan de gestion (c'est-à-dire des interventions non inscrites dans la DIG : Déclaration d'Intérêt Général). A ce

jour, le technicien de rivière se déplace et apporte des conseils techniques et réglementaires, et éventuellement des coordonnées d'entreprises susceptibles d'intervenir. Le constat est que bien souvent, les travaux préconisés (techniques végétales notamment) ne sont pas réalisés, faute de moyens ou de prestataire intéressé et compétent par ce type de petit chantier, et se terminent par un dépôt de gravats en berges en guise de 'protection'. La question d'une possibilité d'intervention de l'équipe du syndicat a été soulevée par plusieurs riverains (petit chantier d'1 ou 2 jours), sous condition de rémunération. Cela permettrait d'apporter une réponse technique adaptée, un service aux habitants du périmètre du syndicat, et d'éviter que de petites dégradations se multiplient...

Cette proposition est reçue favorablement par les délégués présents, qui y voient à la fois un moyen de garantir des interventions ponctuelles cohérentes avec les objectifs de préservation des rivières, et un service spécialisé proposé aux habitants. La faisabilité juridique de cette formule doit être précisée et sera présentée aux élus lors d'une prochaine réunion.

6. Proposition d'intervention de l'animateur du PEP Roanne & Forez en comité syndical à la rentrée

L'EPL a élaboré un programme PEP suite aux différents ateliers du printemps. L'animateur du PEP se propose de venir le présenter en comité syndical à la rentrée, afin de permettre un positionnement des élus du SYMISOA.

Les délégués approuvent cette proposition : l'intervention sera organisée si possible au comité syndical de septembre.

La date du prochain comité syndical est fixée au **mardi 30 septembre à 10H**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10H.

Les délégués disponibles ont participé à une visite de terrain pour rencontrer l'équipe rivière et parcourir un chantier de restauration de la ripisylve sur la rivière des Equetteries avec les techniciens. Les réactions des élus présents ont été très positives, relevant la qualité des aménagements réalisés et appréciant de pouvoir échanger concrètement sur les travaux réalisés par le syndicat. Ce type de visite sera à nouveau organisé à l'avenir, notamment pour les élus et agriculteurs des petits affluents de la Loire côté Semur et Marcigny nouvellement intégrés dans le périmètre du syndicat.

Le Président :

Le secrétaire de séance :



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to the secretary of the meeting.

Compte rendu affiché le :
17/07/2025